



UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit public
bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne

CONFERENCE-DEBAT SUR LA REFORME VAUDOISE DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES

UNIVERSITE DE LAUSANNE – LUNDI 29 FEVRIER 2016 DE 17H A 19H

Madame, Monsieur,
Chères et Chers Collègues,

Le 20 mars prochain, le canton de Vaud se prononcera sur la réforme de l'imposition des entreprises. Cette réforme vise notamment à introduire un taux unique de 13.79% pour toutes les entreprises. Parallèlement, la réforme fédérale des entreprises est actuellement débattue au parlement.

Afin de débattre des enjeux de cette réforme, l'Université de Lausanne souhaite vous convier à une conférence-débat qui aura lieu **le 29 février 2016 de 17h00 à 19h00 à l'Aula de l'Institut des Hautes Etudes en administration publique.**

Le Programme de la Conférence est le suivant :

17h00 – 17h05 : Mot de bienvenue

Laurent Moreillon, Doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique

17h05 – 17h25 : Développements nationaux et internationaux récents

Robert Danon, Professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne, Vice-Doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique

17h25 – 18h05 : La réforme du point de vue vaudois

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat en charge du Département des finances et des relations extérieures du Canton de Vaud

18h05 – 19h00 : Débat

Modération : Alexis Favre, Journaliste au journal Le Temps

Panel de discussion

Pascal Broulis

Marius Brülhart, Professeur d'économie à l'Université de Lausanne

Robert Danon

Pierre-Marie Glauser, Professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne,
avocat associé de OBERSON ABELS

Frédérique Reeb-Landry, Présidente du Groupement des Entreprises Multinationales

Claudine Wyssa, Députée, Présidente de l'Union des communes vaudoises

19h00 – 19h30 : Cocktail dînatoire

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
[Centre de droit public](#)



UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit public
bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA CONFERENCE-DEBAT
SUR LA REFORME VAUDOISE DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES**

LUNDI 29 FEVRIER 2016 DE 17H A 19H – AULA DE L'IDHEAP

Madame Monsieur Dr. Autre

Nom

Prénom

Fonction

Entreprise

Adresse courrier

Adresse électronique

Pays

Téléphone

Je souhaite participer à la Conférence-débat

Conditions générales :

Coût de la manifestation : CHF 50.-

Moyen de paiement : A la réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir notre confirmation accompagnée des détails de la facture.

A retourner par courriel à droitpublic@unil.ch ou par courrier à
Centre de droit public, Mme Doriane Ferreira, Bâtiment Internef, CH-1015 Lausanne-Dorigny

Signature

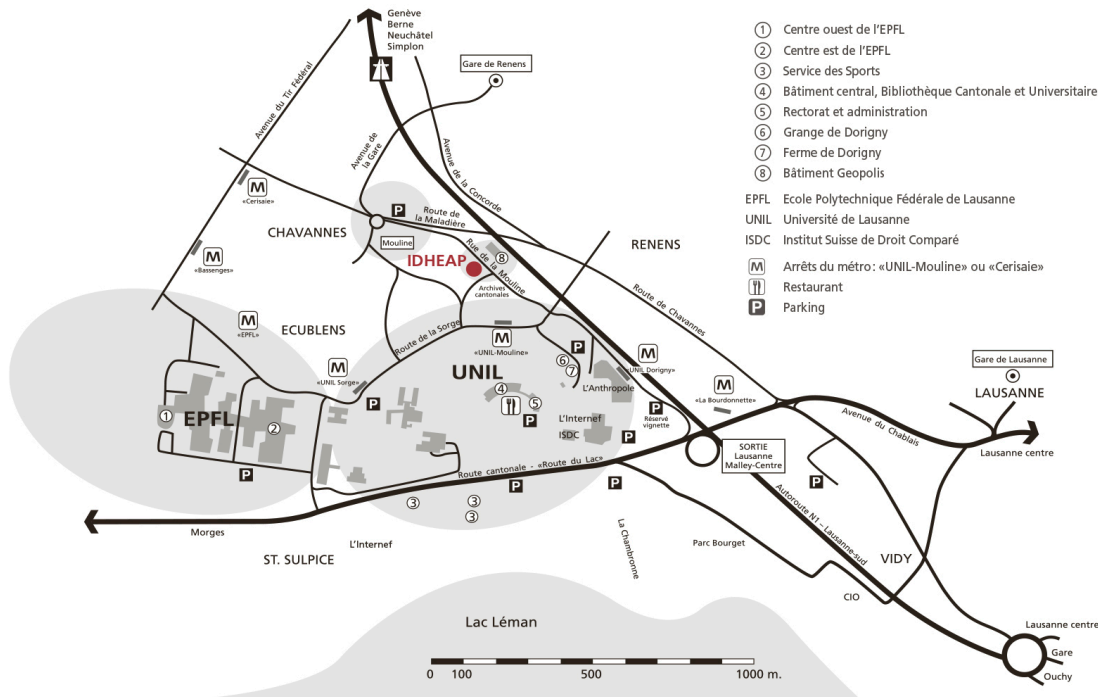
Date

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
Centre de droit public



Tél.+41 21 692 28 10 | Fax.+41 21 692 27 76 | droitpublic@unil.ch

LUNDI 29 FEVRIER 2016
UNIVERSITE DE LAUSANNE
BÂTIMENT IDHEAP, SALLE DE CONFERENCE « AULA »



ACCES EN TRANSPORTS PUBLICS

Metro M1
 Arrêt « Unil Mouline »

ACCES EN VOITURE

Parking gratuit à disposition
 (Les places dédiées aux participants seront indiquées)

POUR TOUTE INFORMATION :

Merci de contacter Mme Doriane Ferreira
 e-mail : droitpublic@unil.ch

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
 Université de Lausanne - Internef – CH-1015 Lausanne
 Tel. +41 21 692 28 07